

L'Autriche et la Slovaquie adoptent la Constitution européenne

VIENNE (AP) - Les Parlements autrichien et slovaque étaient réunis mercredi pour ratifier la [Constitution européenne](#), tandis qu'en Bulgarie les députés approuvaient le traité d'adhésion à l'Union européenne pour une entrée prévue en janvier 2007 si Sofia est prête à cette date.

La Constitution ne peut entrer en vigueur que si elle est approuvée par les 25 pays de l'UE. Elle vise notamment à faciliter la prise de décision et donner une meilleure visibilité à l'Union sur la scène internationale, avec la désignation d'un ministre des Affaires étrangères et d'un président. Le traité doit entrer en vigueur au plus tôt le 1er novembre 2006.

En Autriche, le débat a fait rage ces derniers jours sur la ratification du texte par voie parlementaire et non référendaire.

Pour le nouveau chef du Parti de la Liberté (FPÖ, extrême droite) Heinz-Christian Strache, ce mercredi était "un jour noir pour la démocratie directe". Estimant que la Constitution européenne annulerait dans les faits celle de l'Autriche, il a déclaré à l'agence de presse locale APA que sa formation saisirait la Cour constitutionnelle.

Il s'est par ailleurs étonné de ce que seule une députée (du FPÖ, Barbara Rosenkranz) ait décidé de voter "non" mercredi. Les 182 autres membres du Conseil national (chambre basse) se sont déclarés favorables au traité institutionnel et celui-ci a logiquement recueilli largement plus que la majorité des deux-tiers des voix requise.

Jörg Haider, qui a quitté le FPÖ en avril pour créer son Alliance pour l'avenir de l'Autriche (BZÖ), a lui aussi appelé à l'organisation d'une consultation nationale. Mais le chancelier Wolfgang Schüssel et les autres dirigeants politiques jugent suffisante la ratification à l'Assemblée fédérale.

C'est la voie qu'a également choisie la Slovaquie.

Le Parlement réuni à Bratislava mercredi, un an après l'entrée du pays dans l'Union européenne à l'occasion de l'élargissement de 15 à 25, devait débattre avant de ratifier le texte, selon toute probabilité. Le "oui" semblait en effet devoir l'emporter très largement parmi les 150 membres du Conseil national (chambre unique). Seuls les élus de l'opposition communiste et du Mouvement chrétien-démocrate, pourtant membre de la coalition au pouvoir, ne soutiennent pas la Constitution, craignant la création d'un super-Etat européen. Le président du Parlement, Pavol Hrusovsky, également chef des chrétiens-démocrates, estime que le texte "manque de démocratie, de christianisme et de sincérité".

La Bulgarie quant à elle n'en est pas encore là mais son Parlement a approuvé à une large majorité le traité d'adhésion à l'UE mercredi.

"Nous sommes conscients de ce que ce traité crée de nombreuses obligations pour la Bulgarie et nous sommes fermement déterminés à les respecter de bonne foi", a déclaré le président de l'assemblée, Borislav Velikov. Le texte a été adopté par 231 voix pour, une contre et deux abstentions, sur les 234 élus présents. Selon des sondages récents, deux Bulgares sur trois approuvent l'entrée de leur pays dans l'Union. Celle-ci doit être ratifiée par les Vingt-Cinq ainsi que par l'autre candidat à l'adhésion, la Roumanie, pour entrer en vigueur en janvier 2007.

Toutefois, cette date pourrait être reportée d'un an si Sofia n'arrivait pas à remplir les conditions concernant notamment la lutte contre la corruption et le crime organisé, et l'adoption d'un nouveau code pénal.

De nombreux pays se prononceront sur la Constitution européenne ce mois-ci: les assemblées belges devraient s'être prononcées avant le 29 mai, ce jour-là sera organisé un [référendum](#) en France, trois jours avant celui, consultatif, aux Pays-Bas; le Parlement allemand tranche les 12 et 27 mai, le

Parlement de Chypre à la fin du mois également, ainsi qu'espère le faire la Slovénie, et le Sénat espagnol doit dire "oui" avant juin.

La Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lituanie et la Slovénie ont déjà ratifié le traité. AP